



Sommaire

Éditorial	2
Les finances	3
Chantier VR 52	5
Les affaires sociales	6
Urbanisme et travaux	9
La sécurité à MARANGE SILVANGE	12
Les fêtes et cérémonies	16
Environnement et cadre de vie	18
Sports et vie associative	20
Le développement économique	20
L'action culturelle et démocratie participative	21
Le logement et le développement social	22
Education et jeunesse	24
Expression des groupes politiques	25
Devenez Ambassadeur de notre ville	26
Etat civil	27



TÉLÉCHARGEZ
L'APPLICATION MOBILE
DE MARANGE-SILVANGE



magazine d'informations municipales
Février 2020

www.ville-marange-silvange.fr



Dans le cadre de la législation encadrant la communication des campagnes électorales, je me limiterai à vous souhaiter, à vous et à toutes celles et ceux qui vous sont chers, une santé solide, des rêves à profusion et des projets plein la tête, des moments précieux et de l'amour sans compter, et une merveilleuse année 2020.

 Yves Muller

Magazine Municipal d'Informations - Responsable de publication : Régis Mensler
 Rédaction, Coordination : Régis Mensler : en charge de la communication près de M. le Maire
 Crédit photos : Service communication - Club M-S Photo
 Conception et réalisation : Déclic Communication - Saint-Avold
 Mairie : Rue de l'Abani - 57535 Marange-Silvange - Tél. : 03 87 34 61 70 - Fax : 03 87 34 61 75
 Mail : accueil@mairie-marange-silvange.fr - Dépôt légal février 2020

Diane Weider



Les finances et le contrôle budgétaire

Principales Orientations budgétaires 2020

Financement des Investissements prioritaires :

Eu égard aux échéances municipales de mars prochain, l'année 2020 sera une année de finalisation des projets d'investissement inscrits au budget de l'exercice 2019.

Ces projets sont nombreux. Ils sont pour la plupart en cours de réalisation ou en cours d'achèvement et pour certains, comme la cantine scolaire par exemple, en cours de commencement.

Les dépenses d'investissement prévues au budget 2020 concerneront donc prioritairement les voiries et les fins de projets à savoir :

- la couverture d'une partie des dépenses de la **construction de la cantine**

scolaire pour les élèves du collège les Gaudinettes et pour les enfants du périscolaire du groupe scolaire La Rousse. Le cout évalué à 2.4 M€ est atténué par 0.7 M€ de financement du Département et 0.181 M€ de l'Etat. Les autres financements publics seront connus dans les prochains mois.

- L'abondement de la couverture des crédits afférents à l'achèvement de la **réhabilitation du socio de Ternel** dont les montants déjà inscrits s'avèrent insuffisants au regard des augmentations de prix rencontrés lors des consultations des entreprises. Le montant total des travaux s'élève à 801 287 € et a bénéficié de 153 785 € de participation financière de l'Etat, 100 000 € de la Région et 72 000 € du Département.

- Les travaux de voiries prioritaires pour 2020 seront inscrits dans l'enveloppe budgétaire du programme de voirie de l'année.

- La viabilisation des terrains du **lotissement du Clos du Rucher et de la rue Mère Térèse** pour mise à la vente des parcelles libres de construction.

En conclusion, la priorité pour cette dernière année du mandat 2014-2020 est de ne pas augmenter les taux des taxes locales, de ne pas appliquer la taxe sur l'électricité, de poursuivre la diminution de la dette tout en achevant les grands chantiers commencés et en maintenant une politique d'action de développement et de qualité de vie dans le souci d'inclure dans nos priorités la nécessité de se mobiliser et de s'adapter à la transition écologique.

Les excédents budgétaires permettront, à l'instar du constat fait durant toute la mandature, de financer les actions et les investissements nécessaires aux besoins et au service des administrés, de continuer à faire de Marange-Silvange, une ville où il fait bon vivre....

L'intégralité du rapport d'orientation budgétaire présenté lors du conseil municipal du 16 janvier 2020 est consultable en mairie ou sur le site de la commune.

Améliorer la protection sociale et favoriser l'accès aux soins des habitants de Marange-Silvange : mise en place d'une Mutuelle de Commune en complément de la mutuelle communautaire

Mise en place après la réunion d'information qui s'est déroulée fin octobre à la salle Malraux, les permanences qui se tiennent en mairie depuis novembre font le plein.

N'hésitez pas à venir consulter, vous faire conseiller ou demander un devis.

CALENDRIER DES PROCHAINES PERMANENCES DU 1^{ER} SEMESTRE 2020 MAIRIE DE MARANGE SILVANGE :

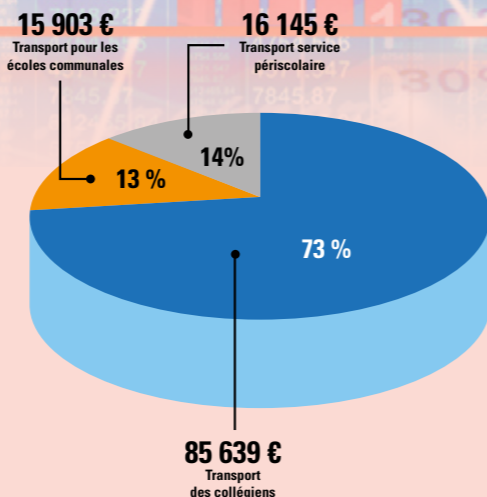
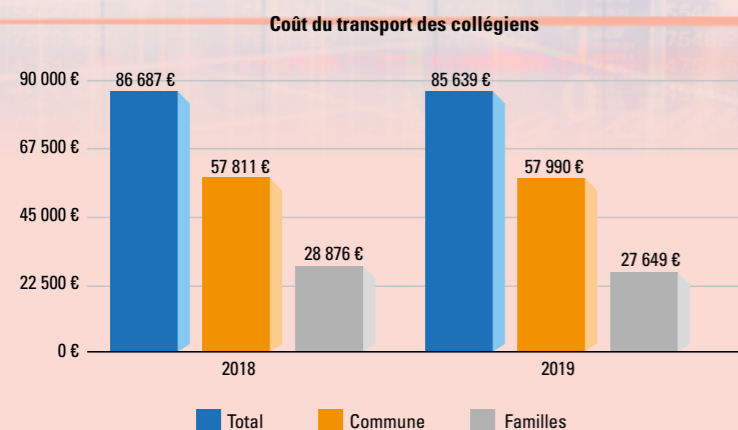
- Vendredi 13 Mars : 9h00 - 12h00 et 14h00 - 17h00
- Vendredi 10 Avril : 9h00 - 12h00 et 14h00 - 17h00
- Vendredi 15 Mai : 9h00 - 12h00 et 14h00 - 17h00
- Vendredi 12 Juin : 9h00 - 12h00 et 14h00 - 17h00

Les permanences du 2^{ème} semestre 2020 vous seront communiquées dans le prochain bulletin municipal.

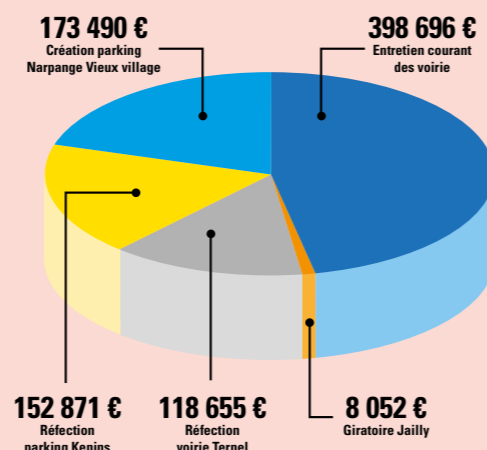
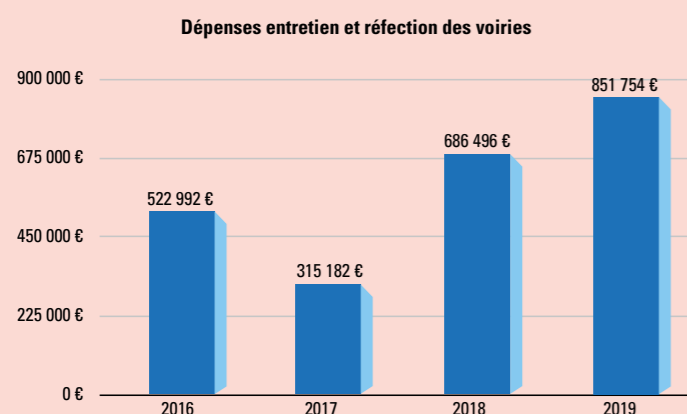


Combien ça coûte ?

Coût du transport scolaire en 2019 : 117 687 €



VOIRIES - Dépenses réalisées en 2019 : 851 764 €



Suppression de la taxe d'habitation

Seule la taxe d'habitation sur les résidences principales est concernée, la taxe sur les résidences secondaires et la taxe sur les logements vacants ne font pas l'objet de modifications.

L'année 2020 est une année de transition où le dégrèvement pour 80 % des ménages est pleinement mis en œuvre.

Pour supprimer la taxe d'habitation, une exonération est mise en place pour les 20 %

des ménages encore soumis à son paiement. La suppression de la taxe d'habitation sur les résidences principales n'intervient donc qu'à compter de 2023 mais la réforme fiscale liée à cette mesure est mise en œuvre dès 2021.



Les impacts de la suppression de la taxe d'habitation pour les autres taxes

La taxe gestion des milieux aquatiques et prévention des inondations (GEMAPI) et la taxe spéciale d'équipement (TSE) sont des taxes dont l'assiette repose sur les bases d'imposition de taxe habitation, foncier bâti, foncier non bâti et cotisation foncière des entreprises (CFE). Suite à la suppression de la taxe habitation, ces deux taxes pèseront plus fortement sur les taxes foncières bâti et non bâti et sur la CFE.

4 Par ailleurs, la contribution à l'audiovisuel public présente sur l'avis d'imposition de la taxe habitation sera désormais adossée à l'impôt sur le revenu.



Ça travaille dessous...

Après des mois de bruit et de poussière et parfois une route sale, globalement bien maîtrisés par les acteurs des travaux, plus rien ne bouge sur le chantier de la VR52, mais que se passe-t-il ?



Pas d'inquiétude, tout le travail durant cette période hivernale se passe en-dessous et tant mieux pour l'ensemble des équipes qui se retrouve sous un toit. Ces prochains mois, nous ne verrons pas « grand-chose », car le plus gros du travail se trouve à l'abri : avec la mise en œuvre des parements acoustiques et des parements feu (voir photos) dans les deux tubes, et les préparations des deux accès de secours avec mise en place de l'ensemble des dispositifs électriques d'évacuation... Je vous rappelle que nous sommes dans un futur tunnel.

Nous souhaitons faire une réunion d'information sur l'avancement et l'évolution des travaux pour l'année 2020, mais hélas, des élections approchent, et les services de l'état

(DREAL-DIR Est), par la voix du Préfet de Région, leur interdisent de participer à des réunions publiques. Nous attendrons donc les beaux jours, ce qui nous donnera l'occasion d'aborder ensemble l'aménagement du carrefour et de la couverture avec l'architecte paysagiste que l'état aura retenu.

Je reste à votre disposition ainsi que Mr HEBENSTREIT ou Mme CREUSEL représentants de la DREAL pour toute autre information.



Christiane Toussaint



Les affaires sociales

Complémentaire santé solidaire

Depuis le 1^{er} de novembre 2019, les dispositifs de la CMU-C et de l'ACS seront modifiés pour devenir la Complémentaire santé solidaire.

La Complémentaire santé solidaire vous donne droit à la prise en charge de la part complémentaire de vos dépenses de santé (y compris à l'hôpital). Vos dépenses de santé sont donc prises en charge à hauteur de 100 % des tarifs de la sécurité sociale. La prise en charge inclut aussi des forfaits de prise en charge pour vos prothèses dentaires, vos lunettes, vos aides auditives...



De plus, pour faciliter votre accès aux soins, vous ne payez pas directement vos dépenses de santé. Il s'agit de la dispense d'avance des frais ou tiers payant.

Pour bénéficier de la Complémentaire santé solidaire, il faut remplir deux conditions

- 1- Bénéficier de la prise en charge de vos frais de santé par l'Assurance maladie.
- 2- Avoir des ressources inférieures à un plafond. Selon vos ressources, la Complémentaire santé solidaire peut être sans ou avec participation financière (maximum 30.00€ par mois selon votre âge et votre régime, 10.50 € si vous dépendez du régime Alsace Moselle).

Pour tout renseignement sur la Complémentaire santé solidaire, vous pouvez appeler le :

0 800 971 391

(service et appel gratuits) ou vous connecter sur

<https://www.complementaire-sante-solidaire.gouv.fr>

Sur ce site, vous avez accès à l'ensemble des informations et à un simulateur pour connaître vos droits.

Aide au premier emménagement des jeunes

La Communauté de Communes Orne Moselle (C.C.P.O.M.) accompagne les jeunes de moins de 25 ans accédant pour la première fois à un logement sur le territoire. Dans le cadre de sa politique habitat, un dispositif d'aide a été mis en place pour apporter un soutien à la fois logistique et financier aux jeunes pour l'achat de meubles et électroménager de première nécessité : literie, table, réfrigérateur, plaques de cuisson, machine à laver...

L'aide attribuée est de 200 €, majorée de 100 € par enfant à charge*



Comment faire la demande ?

Dossier à télécharger ou à retirer et à retourner à la CCPOM
1 Rue Alexandrine - 57 120 ROMBAS

www.ccpom.fr

*Consultez le règlement et les conditions d'obtention

Esprits livres à la bibliothèque



Dans le cadre de l'organisation de la manifestation « **Esprits livres : quand les bibliothèques invitent toutes les générations au partage** », et en partenariat avec le Département de la Moselle, la bibliothèque municipale et le C.C.A.S. de Marange-Silvange ont proposé un rendez-vous en direction du public senior.

Ainsi, **lundi 25 novembre 2019, a eu lieu une après-midi** ludique autour de jeux de sociétés (jeux de lettres, jeux de mémoire et de langage, jeux de manipulation, etc.) animé par deux intervenants de la société « Joue Atout ». Une collation a clôturé l'après-midi.

Cette manifestation a obtenu un franc succès et pouvait correspondre à une attente. La suite au prochain épisode.

Après-midi conviviale pour les seniors



Une jolie rencontre pour les seniors de plus de 68 ans venus en nombre pour le colis de fin d'année mais aussi pour passer un moment convivial autour d'un café et autres douceurs. De longs moments d'échanges autour des fêtes de fin d'année. Les membres de la municipalité et du CCAS ainsi que des bénévoles des gouters du 3^{ème} âge, des jeunes CMJ ou du village d'enfants ont assuré le service de qualité.

Près de 900 personnes sont concernées par cette action.

A noter dans les agendas !

Prochaines dates des repas des seniors
Dimanche 1^{er} et 8 mars 2020
Salle André Malraux

Atelier numérique pour personnes âgées : recherche bénévoles

A l'ère du tout numérique, cela n'est pas aisé pour nombre de personnes.

Créer une boîte mail ou un dossier numérique personnel sur le site d'une administration, envoyer des photos à ses proches, envoyer des documents en pièce jointe...

Nous souhaiterions proposer un atelier à destination des seniors afin de proposer un accompagnement dans ces différentes démarches.

Les personnes viendraient avec leurs matériels personnels (téléphone, tablette, ou ordinateur portables) afin de parfaire leurs connaissances et de développer leurs compétences.

Si vous avez envie de participer à cette aventure et être bénévole pour animer ces moments, merci de contacter le CCAS. Une rencontre sera alors organisée pour étoffer ce projet.



Cérémonie des noces d'or et de diamant en mairie

La réception des couples ayant fêté leurs noces d'or (50 ans de mariage) et noces de diamants (60 ans de mariage), en 2018 et 2019 ont été invités en Mairie le 12 décembre dernier.

Comme à l'accoutumée, les couples dénombrant plus de 60 ans de mariage étaient concernés par cette manifestation.

Un repas servi par un traiteur de la ville, ainsi qu'une prestation musicale jouant des airs bien connus et repris à l'unisson par l'assemblée, ont pu agrémenter cette soirée,

Les convives ont passés une excellente soirée, leurs larges sourires en attestaient.



François Méocci



Les grands projets, l'urbanisme, les travaux, la voirie et les déplacements urbains

Travaux rue Saint-François et voie verte

Les enrobés sur le cheminement de la voie verte ont été réalisés en partie. Nous attendons la livraison et la pose de la passerelle au-dessus de la Barche pour continuer cette voie afin que tout le parcours soit accessible. C'est la passerelle qui va définir les hauteurs du cheminement.

Nous étions aussi en attente de la validation par le service de la police de l'eau pour l'enjambement du ruisseau qui a été obtenue. Cette voie verte sera la liaison entre le fil bleu de l'Orne et le vélo route Charles le Téméraire tout en permettant d'accéder au site touristique d'Amneville par différents sentiers et à la future piste cyclable entre Pierrevillers et Marange le long de la route actuelle reliant les deux villes.



Concernant la rue Saint-François et le quartier Seilles Andenne, une partie des bordures ont été posées le long de l'accotement de la route afin de protéger et de remédier aux ornières.

Nous allons aussi modifier l'écoulement et la récupération des eaux de pluie pour éviter la formation de flaques d'eau sur la route entre les deux giratoires.

La commune a acheté un terrain au Conseil Général le long de cette route près du bassin de rétention pour créer un trottoir, afin d'accéder aux cellules commerciales en toute sécurité.

Nous avons passé la commande de la réalisation du trottoir à l'entreprise qui actuellement réalise ces travaux.

Dans le secteur, d'autres projets commerciaux sont en cours de finalisation et le domaine routier va changer pour permettre d'accéder aux futures structures commerciales.

Les fêtes de fin d'année avaient interrompu les travaux. Ceux-ci ont repris en ce début d'année.

Lotissement le clos du Rucher

Le permis d'aménager du clos du rucher a été accepté le 4 novembre. Pour réaliser ce lotissement communal de 21 parcelles, nous sommes soumis aux règles des marchés publics.

Un cahier des charges de consultation des entreprises a été réalisé par la maîtrise d'œuvre et approuvé par la commune, assistée par Moselle agence technique.

Les documents ont été mis en ligne sur le site des marchés publics, pour un retour des offres le 10 janvier. Ces offres seront ouvertes, analysées et une négociation sera entamée avec les entreprises.

Les marchés seront approuvés par le conseil municipal et notifiés aux entreprises non retenues et retenues. Après les délais légaux des marchés publics, nous envisageons un début des travaux au printemps 2020.

Au cours des études, des contraintes se sont ajoutées comme le renforcement de certains réseaux ou la création de réseaux.



Nous avons entamé des négociations avec les différents gestionnaires de réseaux sur la commune, pour en atténuer le coût et réaliser en commun les différents travaux, afin de les mutualiser par soucis d'économie et le moins de désagrément possible pour les riverains.

Orne THD

Un petit bâtiment va être construit rue de la République afin de desservir et améliorer la distribution des réseaux TV, téléphone et internet

d'Orne THD du quartier de Marange jusqu'à Terneil.

Dans celui-ci sera mis tout le matériel nécessaire pour augmenter la capacité de distribution et de rapidité des connexions dans un but

d'amélioration des débits et temps d'accès des réseaux proposés par Orne THD, opérateur des communes de Rombas, Pierrevillers et Marange-Silvange.

Rue de la Barge

Les travaux de pose d'une nouvelle conduite pour évacuer les eaux usées et pluviales de la commune d'un diamètre de 1200 mm et d'une longueur de 650 mètres sont en cours de réalisation.

Le démarrage a été difficile en raison de la recherche et de l'implantation de tous les réseaux existants dans la rue de la Barge.

Les travaux sont financés par le syndicat de la Barche qui a la gestion des réseaux eau usée et des réseaux unitaires de notre commune.

Une fois ce nouveau réseau en service, l'ancien sera déconnecté et servira seulement pour les eaux des maisons de la rue de la Barge avec une nouvelle station de refoulement.

Un forage sous la route départementale va être fait pour créer un nouvel exutoire des eaux des maisons qui se situent dans cette rue.

La majorité des communes françaises ont des réseaux unitaires qui récupèrent à la fois les eaux de pluie, des routes, des toitures etc et d'autre part les eaux usées des habitations.

En cas de grosse pluie les réseaux saturent et se mettent en charge. Pour passer ces épisodes pluvieux, des bassins de rétention existent sur la commune et se remplissent en cas de nécessité pour stocker les eaux. Si cela ne suffit pas, il existe des déversoirs d'orage.

Tout le réseau est entretenu par le délégataire de service du syndicat l'entreprise VÉOLIA.

En raison du changement climatique, nous constatons des pluies plus nombreuses et plus importantes qui engendrent une saturation de nos réseaux et des cours d'eau.



Les études faites récemment par les communautés de commune dans le cadre de la loi Gemapi (gestion des milieux aquatiques et prévention des inondations) débouchent sur la création rapide d'un bassin de rétention des eaux de pluie et de ruissellement des cotéaux des différentes villes pour faire tampon et réguler l'apport d'eau dans les ruisseaux dans le but de soulager les réseaux et les cours d'eau du secteur de la Barche.

Les eaux de pluie de notre commune mais aussi des villes avoisinantes comme Bronvaux, Pierrevillers, une partie de Rombas, d'Hagondange et d'Amneville y compris les eaux thermales du site touristique s'écoulent soit par le ruisseau de la Barche ou du Billeron pour rejoindre la Moselle.

Ces eaux de pluie saturant les cours d'eau et entravent le bon fonctionnement des réseaux.

Les travaux pour la création d'un bassin de rétention ont été budgétés par la CCPOM et vont débuter en 2020.

Cela va contribuer à améliorer la rétention et l'écoulement des eaux de pluies, de ruissellement et ainsi soulager les réseaux.



Rue mère Teresa



La commune par l'intermédiaire de l'établissement public foncier de lorraine (EPFL : Opérateur public de l'état au service des projets publiques) vient d'acquérir la dernière parcelle rue mère Teresa. Le projet de création de 10 parcelles afin de finir le lotissement de Seilles Andenne va pouvoir se finaliser. Nous allons viabiliser ces dernières parcelles et les proposer à la vente. Cela va permettre de revoir les voiries, la protection et le cheminement des piétons.

Cosec

Les services techniques de la ville ont mis à profit les vacances de fin d'année pour installer deux nouvelles tribunes dans le Cosec.

Les employés vont rénover le rangement des équipements sportifs du collège afin de créer une aire de stockage fermé.



Nous avons demandé une étude incendie à un bureau spécialisé pour modifier le sous-sol du cosec afin d'y faire des rangements et rendre plus convivial le club house du basket.

Pendant les mi-temps les spectateurs peuvent descendre au club house pour y déguster les fameuses crêpes de Danielle.

Un écran de TV retransmettra les matchs en direct ou en différé.

Socio culturel de Ternel

Les travaux avancent bien, malgré les contraintes techniques qu'il a fallu prendre en compte. L'ossature du bâtiment a été découverte et mise à nu. La charpente métallique du bâtiment a dû être renforcée en ajoutant un contreventement de toutes les fermes métalliques.

Le planning des travaux sera tenu malgré les travaux supplémentaires imprévus et au temps humide mais tout de même clément.

Nous sommes en présence de murs de 10 cm d'épaisseur que les réglementations de l'époque acceptaient.



Aujourd'hui pour être conforme à tous les codes et réglementation et pour ne pas démolir le bâtiment, nous avons mis en place soit un double mur soit des linteaux ou poutre en béton pour repartir les différentes charges.

Le menuisier a posé toutes les fenêtres et portes, le plaquiste et le plâtrier ont fait les cloisons et plafond.

L'électricien a passé ses câbles, le chauffagiste ses tuyaux etc ...

L'isolation extérieure est en cours de pose et l'architecte vient de valider les coloris des enduits de la façade et des plaques de parement ainsi que la casquette ou avancée de toit devant le socio rue chemin de la Forêt.



La sécurité à MARANGE SILVANGE

La délinquance et la criminalité ont profondément et rapidement changé ces quelques dernières années.

Même si nous maîtrisons de mieux en mieux la « délinquance du quotidien », nous sommes de plus en plus impactés par des faits relevant de la grande criminalité et en particulier des attaques répétées à la voiture bélier qui ont fait l'actualité de ces dernières semaines.

Une fois encore, il nous faut nous adapter et nous organiser même si en la matière la mise en œuvre de solutions appropriées et efficaces est particulièrement difficile.

Aussi, le Conseil Municipal du mois de février doit entériner la création d'un Comité Consultatif de Sécurité dont les objectifs seront multiples :

- L'organisation communale des dispositifs de mise en protection et en sécurité des biens et des personnes.
- La gestion de notre système de VIDÉO PROTECTION qui était assurée depuis sa création par un Comité d'éthique dédié.
- La mise en place et la gestion du dispositif « Voisins vigilants ».
- La gestion des plans de circulation et de stationnement.
- La prévention et la gestion des risques majeurs et en particulier les relations avec la gendarmerie, les sapeurs-pompiers et la protection civile.

La vidéo protection

Depuis 2013, la commune de Marange Silvange est équipée de caméras de vidéo protection.

Au départ au nombre de 17, le dispositif comporte aujourd'hui 43 caméras qui nous permettent d'avoir 52 vues différentes pour une population de 6500 habitants.

Ce système comprend 5 caméras VPI très performantes qui permettent la lecture des plaques d'immatriculation de jour comme de nuit.

Le système en place est encore appelé à évoluer puisque 4 nouvelles caméras doivent être installées prochainement et que d'autres installations sont prévues à compter de 2020.

Compte tenu des 4 nouvelles implantations prévues fin 2019, nous aurons un ratio d'une caméra pour 138 habitants.

Si nous rapportons ce calcul au nombre de vues, nous obtenons un ratio d'une caméra pour 116 habitants.

Ces équipements permettent de lutter plus qu'efficacement contre toutes sortes de délits, qui sont en très nette régression au fur et à mesure des années.

Lors de la survenance de faits plus graves relevant du grand banditisme tels que les vols à la voiture bélier commis contre des commerces récemment, les caméras sont des outils particulièrement efficaces pour les gendarmes de la Brigade Territoriale Autonome de Maizières-les-Metz.

Ces derniers font appel à Monsieur le Maire, par le biais d'une réquisition, et au service de la Police Municipale pour avoir accès aux images de la vidéo protection, qui leur donnent de précieuses indications pour leur permettre d'identifier puis appréhender les auteurs des faits.



QUELQUES CHIFFRES, SUR LES TROIS DERNIÈRES ANNÉES :

2017 ⇒ 26 réquisitions ⇒ 43% élucidé

Nous avons été sollicités à 26 reprises pour des faits divers et variés, dont 4 pour des brigades extérieures à la ville :

Brigade de gendarmerie de Maizières les Metz pour la ville de Marange :

3 Cambriolages et 1 tentative, 1 home Jacking, 2 vols de voiture, 1 vol de scooter, 2 vols roulotte, 1 intrusion en milieu scolaire, 4 dégradations de bien public, 3 dégradations de biens privés, 1 accident de la circulation et 1 accident avec délit de fuite, 1 incendie et 1 harcèlement.

Sur les 22 faits qui concernent notre commune, 9 ont été solutionnés ce qui représente un taux d'élucidation de 43%.

2018 ⇒ 28 réquisitions ⇒ 55% élucidé

Nous avons été sollicités à 28 reprises pour des faits divers et variés dont 2 pour la gendarmerie d'Amanvillers :

Brigade de gendarmerie de Maizières-les-Metz pour la ville de Marange-Silvange :

6 cambriolages, 3 vols dans 1 commerce (French Tacos), 1 home Jacking, 1 vol de matériel, 1 vol roulotte, 1 tentative de vol, 5 dégradations de bien public, 1 dégradation de bien privé, 2 feux de poubelles, 1 accident de la circulation, 1 agression, 1 incendie.

Sur les 24 faits qui concernent notre commune 13 ont été solutionnés, ce qui représente un taux d'élucidation de 55%.

2019 ⇒ 44 réquisitions ⇒ 73% élucidé

(Période du 1^{er} janvier au 06 novembre)

Nous avons été sollicités à 44 reprises pour des faits divers et variés, dont 1 fait pour la brigade d'Amanvillers, 2 pour la Brigade de Recherche de la Gendarmerie de Metz et 1 pour la Police Judiciaire du commissariat de Metz.

Brigade de gendarmerie de Maizières-les-Metz pour la ville de Marange

2 homicides, 4 Cambriolages et 3 tentatives, 11 vols simples, 1 vol à l'arraché, 1 vol par ruse, 1 vol de véhicule, 4 vols dans des commerces dont ceux à la voiture bélier, 1 vol à main armée (Lidl), 1 Individu armé (F. Midy), 5 rixes, 1 agression, 3 accidents dont 2 avec délit de fuite, 2 dégradations de bien public et 1 dégradation de bien privé, 1 dépôt de déchets.

Sur les 44 faits qui concernent notre commune, 32 ont été solutionnés ce qui représente un taux d'élucidation de 73%.

L'évolution de notre système vidéo protection nous permet de constater que le taux d'élucidation est en très nette progression pour cette période 2019.

Les demandes de réquisition sont en très nette hausse : 28 en 2018 et au 06 novembre nous en sommes à 44.

Le taux d'élucidation est en hausse constante depuis ces 3 dernières années, ce qui s'explique, non seulement par la qualité du matériel utilisé, mais également grâce au travail attentif des agents de la Police Municipale.



COMPARAISON AVEC QUELQUES AUTRES COMMUNES ET LEUR SERVICE DE POLICE MUNICIPALE.

Nous avons voulu savoir sur les communes proches de la ville Marange Silvange, dotées de système vidéo, quels étaient le mode de fonctionnement et l'impact sur les chiffres de la délinquance.

Rombas :

- 55 caméras dont 5 nomades ce qui représente un ratio de 1 pour 179 (9846 Habitants).
- 1 projet est à l'étude pour l'implantation de 10 nouvelles caméras.
- Les images sont stockées pendant une durée de 15 jours
- Les demandes de réquisition sont établies essentiellement par les OPJ du Commissariat d'Hagondange.
- Aucune statistique sur le taux d'élucidation.

Talange :

- 25 caméras ce qui représente un ratio de 1 pour 308 (7698 habitants).
- 1 projet et à l'étude pour l'implantation de 5 nouvelles caméras
- Les demandes de réquisition sont établies essentiellement par la BTA de Maizières.
- Les images sont stockées pendant une durée de 15 jours.
- Aucune statistique sur le taux d'élucidation.

Maizières :

- Système opérationnel depuis le 21 octobre 2019. 23 caméras ce qui représente un ratio de 1 pour 488 (11232 habitants).
- Aucun recul pour nous permettre d'avoir plus de renseignements.
- Les demandes de réquisition sont établies essentiellement par la BTA de Maizières.
- Les images sont stockées pendant une durée de 15 jours

Hagondange :

- Le système sera opérationnel avant fin 2019.
- Une quarantaine de caméras.

Woippy :

- Une centaine de caméras ce qui représente un ratio de 1 pour 140 (14000 Habitants).
- Les demandes de réquisition sont établies par la BTA Maizières les Metz et la Police Nationale commissariat de Woippy.
- Les images sont stockées pendant une durée de 07 jours.
- Aucune statistique.

Pierrevillers :

- 9 caméras ce qui représente un ratio de 1 pour 168 (1513 habitants).
- Les demandes de réquisition sont établies essentiellement par la BTA D'Amanvillers.
- Les images sont stockées pendant une durée de 15 jours.

L'ensemble de nos collègues, qui ont un recul suffisant avec la Vidéo protection, s'accorde à dire que la délinquance, les dégradations, les trafics divers et les cambriolages ont nettement reculé.

Le dispositif Voisins vigilants

Pour lutter toujours plus efficacement contre la délinquance, la commune travaille actuellement sur la mise en place du dispositif VOISINS VIGILANTS.

Ce dispositif s'inspire d'un concept mis en œuvre depuis de nombreuses années déjà aux Etats Unis et en Grande Bretagne notamment, et instauré pour la première fois en France en 2007, dans le département des Alpes Maritimes. Il s'agit de l'engagement des habitants d'un même secteur dans une démarche collective visant à accroître le niveau de sécurité.

Dans chaque quartier, le dispositif s'appuie sur des personnes volontaires et de confiance, clairement identifiées. Ces référents sont le relai entre les habitants, le Maire et les services de Police Municipale et de Gendarmerie. Dès qu'ils ont connaissance d'un fait, les référents informent le Maire et les services de sécurité publique qui interviennent systématiquement. Les Voisins Vigilants gênent, de par leur présence, les repérages et préviennent les cambriolages par une remontée organisée du renseignement.

Les référents doivent donc être des personnes disponibles et joignables facilement, sachant faire le tri dans les renseignements recueillis, distinguant les signalements utiles des faits moins importants, de façon à ne pas surcharger les services de sécurité publique. Ils doivent également être attentifs à ce qui se passe aux abords de leur rue, mais attention, il ne s'agit pas d'épier les voisins !!! Ils connaissent parfaitement leur environnement et représentent, de fait, une importante capacité de détection des situations anormales.

Ils ont également le réflexe de prévenir systématiquement les forces de l'ordre (Police Municipale et Gendarmerie), de la présence de tout VL suspect, dont ils pourront donner un signalement précis (marque, type, couleur, immatriculation). Ils sauront également donner une description détaillée d'individus suspects (taille, corpulence, âge, origine, vêtements, signe particulier).

D'autre part, les forces de sécurité alertent les Voisins Vigilants de la détection de phénomènes de délinquance visant le secteur ou le quartier considéré.

La majorité des retours d'expérience met en évidence une baisse significative de la délinquance et des cambriolages dans les secteurs où ce dispositif existe (en moyenne 20 % de cambriolages en moins).

Il s'agit d'une démarche citoyenne qui peut également générer une solidarité de voisinage.

L'objectif est de réduire encore le nombre de cambriolages. Face à ce phénomène contre lequel peu de moyens existent, les caméras de surveillance sont plus qu'utiles, et la Police Municipale plus que nécessaire.



La Police Municipale

La commune dispose d'un service de Police Municipale, qui compte actuellement trois agents.

Ses effectifs ont été renouvelés cette année avec le départ de deux agents qui ont été remplacés et sont encore amenés à changer et évoluer courant 2020.

Les agents de la Police Municipale travaillent dans une amplitude horaire de 07h00 à 00h00, voire au-delà en cas de nécessité de service, 7 jours sur 7, sur le territoire des communes de Marange Silvange et Bronvaux.

Ils assurent régulièrement les missions suivantes :

- Patrouilles portées et pédestres de surveillance générale des voies publiques et des voies privées ouvertes au public.
- Surveillance des lieux ouverts au public et des commerces et surveillance des Zones d'Activités Jaily 1 et 2.
- Surveillance des bâtiments communaux. Surveillances aux abords des établissements scolaires.
- Lutte contre les cambriolages.
- Contrôles de vitesse et verbalisation des infractions au Code de la Route, dont le stationnement.
- Interventions sur les lieux où se produisent des troubles à la tranquillité publique, sur appel d'un tiers ou sur réquisition de la Gendarmerie Nationale.
- Interventions sur les lieux où se produisent des faits délictuels.
- Interventions sur des violences volontaires, avec ou sans armes.
- Opérations Tranquillité Vacances.
- Respect de la salubrité publique.
- Surveillance de manifestations sportives, associatives et des fêtes locales.



Nos agents sont parfaitement et régulièrement formés dans le cadre de leur métier.

Les deux agents arrivés cette année ont, de par leurs expériences professionnelles précédentes, été formés à l'armement, qu'ils ont porté pendant plusieurs années.

Ils sont actuellement équipés de bâtons de défense à poignée latérale (Tonfa), et d'aérosols incapacitants.

En raison des événements qui se sont produits aux abords de l'école Félix Midy début octobre, et étant donné la délinquance de passage relevant du grand banditisme grandissante, Monsieur le Maire a décidé d'équiper ses agents de Pistolets à Impulsion Electrique (Tasers).

A cet effet, ils seront également formés à raison de plusieurs séances par an.

Ils seront également dotés de caméras type Go Pro, afin de pouvoir travailler en toute sérénité.



Et vous pouvez également venir les rencontrer en mairie.

N'hésitez pas à venir à leur rencontre au cours de leurs patrouilles, afin de leur signaler tout problème particulier ou de leur demander conseil sur toute difficulté à laquelle vous pouvez être confrontés, ils seront à votre écoute.

La Lutte contre l'insécurité routière.

La commune de Marange Silvange est un lieu de passage de bon nombre d'automobilistes et les problèmes de vitesse sont récurrents.



Il a donc été décidé d'aménager plusieurs parties du village en « zone 30 km/h » :

- la rue du Vieux Moulin
- la rue des Pionniers
- certaines portions de la Rue de la vallée
- et dernièrement, le Vieux Village et notamment la Rue de la République.

Ces limitations de vitesse ont pour but de rendre plus sûre la circulation des automobilistes, des cyclistes et également des piétons.

Des panneaux d'entrée et sortie de « zone 30 km/h » ont été posés à tous les endroits cités et des marquages au sol ont été tracés, servant de rappels visuels.

Quant à la Rue de la Vallée, qui reste le principal « point noir » du trafic routier sur la commune, des aménagements sont en cours d'étude afin de régler au mieux ce problème.

En attendant que ces aménagements soient réalisés, des contrôles vitesse sont effectués par la Police Municipale et seront renforcés dans les semaines à venir.

Ces contrôles auront lieu, de jour comme de nuit, et certains en collaboration avec la Gendarmerie Nationale. La tolérance zéro sera appliquée pour toutes les infractions de grande vitesse.

Des contrôles auront également lieu dans les autres rues de la commune et notamment le Vieux Village. Le but étant simplement de réduire au maximum le risque d'accidents et le nombre de victimes.

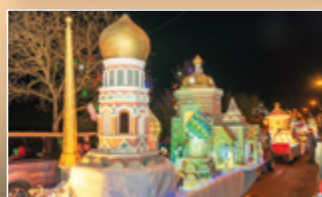
Guy Beaujean



Les fêtes et cérémonies ainsi que le tourisme

La parade de Noël

Une grande parade de Noël composée de quatre magnifiques chars a défilé le long de la rue de la République à Marange, le samedi 21 décembre. A cette occasion, l'invité tant attendu par tous les enfants, le Père-Noël présent sur un des chars à offert au public de nombreuses friandises. Les bambins émerveillés ont également découvert Olaf, Minion et Mickey présents lors du défilé. A la fin de la parade, les enfants ont pu prendre une photo avec le Père-Noël. Le club de photos de la commune avait aménagé un décor pour que les enfants repartent avec leur photo en compagnie du Père-Noël. En attendant le magnifique feu d'artifice sonorisé qui a clôturé la soirée, la foule venue en nombre a pu profiter des marrons chauds, chocolat chaud ou vin chaud offert par la municipalité.



Concert de Noël

Dans le cadre des festivités de fin d'année, un concert de Noël s'est tenu le vendredi 13 décembre à l'église de Marange. La chanteuse Marikala a repris des classiques de Noël en première partie. La seconde partie a été assurée par Anton Roman qui a interprété également des morceaux de Noël.



Après-midi récréative

L'association Quartier Libre en partenariat avec la municipalité a organisé un après-midi récréative le samedi 14 décembre au Cossec.

De nombreuses structures gonflables, mais aussi trampolines, jeu de sumo, jeu en bois, atelier de maquillage pour enfants étaient mis à disposition des familles venues très nombreuses. L'occasion de partager un moment convivial.



Succès des lettres du Père Noël



Du 1^{er} au 23 décembre, les enfants ont pu déposer leur lettre au Père-Noël dans la boîte spécialement installée devant la mairie pour l'occasion. Cette année, le Père-Noël a eu beaucoup de travail pour répondre à toutes les lettres envoyées par les enfants. En effet, 220 enveloppes ont été réceptionnées dans la boîte avec soit des lettres ou des dessins mais aussi des collages ou des listes de cadeaux. Les enfants ont laissé libre cours à leur imagination pour faire la plus belle lettre.

Marielle Greff



L'environnement, la propreté et le cadre de vie

Cantine collège et périscolaire La Rousse

Le dossier de restauration scolaire avance. Les plans d'aménagement sont finalisés, les dernières réunions avec les architectes et les bureaux d'études sont bouclées.

Les demandes de subventions sont faites. A ce jour, le Dossier de Consultation des Entreprises (DCE) est déposé sur la plateforme de consultation et nous sommes en attente du retour de l'ensemble des offres pour le 21 février.

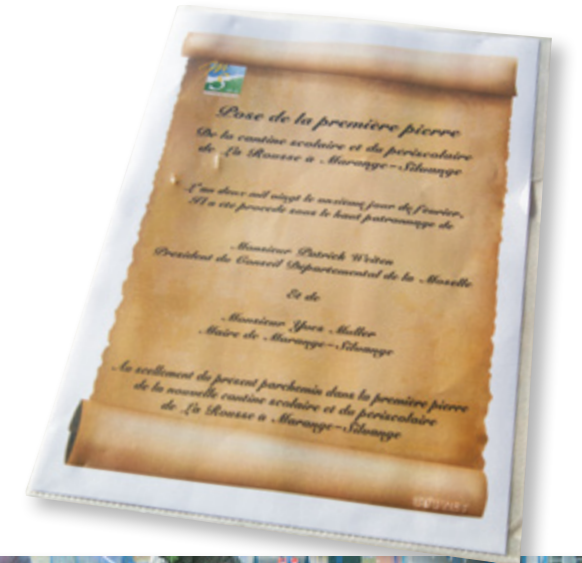


Le 11 février, pose de la première pierre en lieu et place du city stade actuel en face du collège avec la présence de Monsieur WEITEN, Président du Conseil Départemental partenaire du projet à hauteur d'une subvention AMITER de 700 000 euros. Cela en préambule des travaux qui débuteront en mai à condition que l'ensemble des offres nous reviennent conformément en répondant à nos attentes et à notre projection budgétaire.

Pendant ce temps, les équipes municipales travailleront sur le projet de restauration en lui-même à savoir que nous privilégierons la restauration en circuits courts et aussi bio mais uniquement si la restauration bio respecte un approvisionnement en circuit court.



Pose de la première pierre de la cantine et la signature de la convention AMITER en présence de Monsieur Weiten



Bernard Roettger



Sports et vie associative

60^{ème} anniversaire du club de basket

Que dire de cet événement marquant pour notre club de basket local, ces quelques photos parlent d'elles-mêmes.

Le président Jérôme HECQUET a eu le plaisir et le bonheur d'accueillir environ 200 personnes venues assister aux discours de la cérémonie officielle, en présence de :



Le club était à l'honneur, le Républicain Lorrain a consacré une page entière et de nombreuses galeries photos, la radio locale Maxitop a animé la journée.

Nous pouvons l'affirmer sans rougir, l'US Silvange est plus qu'un club, c'est une famille, l'US Silvange, ce sont des valeurs qui ne se sont pas perdues au fil des années et c'est à tous qu'on le doit.

Yves Muller, Maire de la Commune, a profité de cet événement pour offrir aux joueurs de l'équipe de Nationale 3, une tenue aux couleurs de la ville, et ainsi marquer tout l'attachement de la ville à cette association forte en 2019 de 255 licenciés (5^{ème} club de Lorraine), titrée à 10 reprises au niveau lorrain ces 6 dernières saisons, et forte de ses 20 coupes de Moselle depuis 2013.



Mme Marie-Louise Kuntz, Conseillère Régionale du Grand Est ; Mme Agnès Raffin, Présidente du CDOS de la Moselle ; Mr Belkhir Belhadad, Député de la Moselle ; Mr Thierry Bilichtin, Secrétaire général de la ligue Grand-Est de basket ; Mr Eric Bettiol, Président du Comité départemental 54 de basket ; Mr Pietro Lambroni, Président du club Handibasket de St Avold ; Mrs Michel Carcereri et Alain Bauquerez, Présidents du club pendant de longues saisons ; Mr Erwin Brum, Maire Honoraire de la commune de Marange-Silvange ; Mr Yves Muller, Maire de la commune de Marange-Silvange, de nombreux anciens du club étaient présents aux côtés, des licenciés, sympathisants, parents de joueurs...

Cette belle affluence est un hommage à l'exceptionnel travail encore une fois abattu par les bénévoles du club pour que cet événement soit une réussite, de la recherche de sponsors, à la confection de la superbe brochure commémorative du 60^{ème}, en passant par la réalisation du gâteau, sans oublier la mise en place des différentes structures et ateliers qui ont rythmé la journée.

Natacha Sinnig



L'action culturelle et la démocratie participative

Théâtre à la salle André Malraux



Samedi 16 novembre à 20h30 à la salle André Malraux, a eu lieu la représentation de la pièce «Couple ouvert à deux battants». Une comédie de Dario FO et Franca RAME interprétée par Laurence Zimny, Marc VERRUCA et Thierry ZIMNY de la compagnie «Théâtre de la petite utopie». Les spectateurs étaient venus nombreux découvrir, la vie exceptionnelle d'Antonia qui pendant environ 1h20 exposa son histoire, celle d'un couple ouvert et de l'union libre.

Un spectacle grinçant et drôle qui n'a pas eu fini de nous surprendre tout au long de la soirée.



Hervé Aubner



Le développement économique et le commerce

Du nouveau pour la santé dans notre ville

INSTALLATION D'UN CABINET D'OSTÉOPATHIE

Nous souhaitons une bonne installation à Jade Retter, Ostéopathe D.O qui a choisi la ville où elle réside, pour installer son cabinet.

Adresse : **5 rue de la République**
Contact pour RDV : **06 37 56 98 12**

Horaires : Du lundi au vendredi de 9h à 12h et 13h à 20h
Mon petit plus « habitante de Marange Silvange Jade Retter est également Sapeur-Pompier Volontaire à l'unité opérationnelle de la ville ».



INSTALLATION D'UN CABINET DENTAIRE ZAC DE JAILLY

Nous avons le plaisir d'accueillir le Docteur Céline Cortez-Prunier, Chirurgien-Dentiste qui a choisi de s'installer dans notre ville, séduite par son cadre de vie.

Adresse : **6 rue des Alouettes**
Contact pour RDV : **03 87 30 52 61**

Horaires : Lundi 8h50-19h
Mardi 8h30-17h
Jeudi 8h50-16h30
Vendredi 8h50-18h

Mon petit plus « ce cabinet neuf est décoré dans une ambiance zen, on pourrait presque s'y détendre ; il est conçu pour accueillir un deuxième praticien ».



NOUVELLE ADRESSE POUR MARIE LOUISE FROISSART ORTHOPHONISTE

Orthophoniste depuis 2002 dans notre commune, Madame Marie Louise Froissart qui était installée dans le cœur de village, s'installe au 6 rue des Alouettes (même bâtiment que le nouveau dentiste).

Adresse : **6 rue des Alouettes**
Contact pour RDV : **03 87 51 83 74**

Horaires : Lundi et mardi après-midi
Mercredi matin
Jeudi après midi

Mon petit plus « en activité depuis 1984, un premier choix d'installation à Marange Silvange en 2002, avec une nouvelle installation toujours dans notre ville, mais plus proche des autres « services » médicaux ».

Drapeau du Souvenir Français

Le drapeau a été acheté sous la présidence et par Jules BERTRAND, maire, conseiller général et président fondateur du Souvenir Français à Marange-Silvange.

Sa bénédiction a eu lieu le 20 juillet 1919 : Mademoiselle Thérèse BERTRAND, fille de Jules BERTRAND porte le drapeau pour cette occasion.

Il a traversé bien des tourments pendant le deuxième conflit 39/45.

Edouard WILTZIUS (grand-père de Marc) expulsé sur dénonciation en 1940, se retrouve à Vaison la Romaine. Il a le temps d'enterrer le drapeau dans son jardin en confectionnant une sorte de cylindre avec des feuilles d'aluminium, le tout ligaturé avec du fil de fer. Il retrouva ce drapeau enfoui quasiment intact à son retour d'expulsion en 1945 puis assura la présidence du comité de 1947 à 1954, année de son décès.

Le drapeau porté actuellement date de 1996. Les renseignements sont pris dans les cahiers du Billérons et le livre d'or du Souvenir Français de Jean-Pierre JEAN.

Lors du Conseil Municipal du 24 octobre, le comité du Souvenir Français de Marange-Silvange a remis officiellement le drapeau à la municipalité.



Christine Zimmer-Heitz



Le logement et le développement social

Dimanche 13 octobre 2019 "Octobre Rose"

Au cours de sa vie, une femme sur 8 sera confrontée au cancer du sein. Le dépistage est un acte important pour lutter contre le cancer. Détecté tôt le cancer du sein peut être guéri dans 9 cas sur 10.



Un arbre à souhaits, animé par le Club Ado a été posé sur le parvis de la Mairie pour les expressions de chacun et de chacune pour la lutte contre le cancer du sein. Les ados nous ont confectionné les rubans roses.



Pour cette année, l'hôpital de Marange-Silvange a pris engagement de mener la campagne de lutte contre le cancer du sein à travers son personnel soignant et les résidents de l'EHPAD.

Nous tenons aussi à remercier les commerçants de la ville et autres distributeurs de leur soutien et nous remercions vivement les bénévoles qui nous ont permis une matinée conviviale sur le thème de la santé.

Suite à la manifestation un atelier d'autopalpation a été organisé à la Mairie avec les agents communaux féminins, un bel échange à renouveler !

Des photos ont été prises tout au long du parcours et pourront être utilisées pour des campagnes de sensibilisation à Marange-Silvange. Le club Photo a été aussi mobilisé dans ce sens pour nous montrer ce bel événement.

Différentes associations (Zumba, basket) lors de cette semaine ont menées leurs activités vêtues de rose et notre mairie a été éclairée en Rose.

Le programme s'adresse à toutes les femmes de 50 ans à 74 ans sans facteur de risque particulier.

La mobilisation s'effectue au niveau national en octobre, c'est pourquoi le CCAS de Marange-Silvange ainsi que les communes de Bronvaux, Fèves et Semécourt se sont mobilisées pour le dépistage du cancer du sein.

Une marche rose au départ de la Mairie de Bronvaux et une arrivée en mairie de Marange-Silvange a permis de mobiliser 200 personnes vêtues de rose.

Les bénéfices de la vente de gadgets seront donnés à la LIGUE CONTRE LE CANCER dans le cadre des missions de celle-ci.

Un chèque de 1600 € sera reversé afin d'aider à la recherche et améliorer le quotidien des personnes atteintes du cancer du sein.

Le message apporté lors de cette marche est : à partir de 50 ans, la mammographie de dépistage est recommandée tous les deux ans et offerte par l'AMODEMACES. Un atelier d'autopalpation à l'arrivée mis en place par l'AMODEMACES permettait une mise en pratique de dépistage.



Coup de Pousse, pour cette année 2019, 57 jeunes ont bénéficié de cette aide



Depuis 4 ans, maintenant, les jeunes de 14 ans nés à partir de 2001 ont présenté un projet au CCAS et ont pu être financés à hauteur de 100 € par an pendant 6 ans. Cette année, 57 jeunes nés de 2001 à 2005 ont pu obtenir un vrai coup de pousse !!!!

A titre d'exemple, 12 jeunes nés en 2001 ont bénéficié d'une participation financière pour un total de 4073 € dans le cadre d'inscription au Permis de Conduire et 15 jeunes nés en 2002 pour un montant total de 4996 € et 10 jeunes nés en 2003 pour un total de 2700 €.

Nous leur souhaitons réussite au Permis de Conduire. Les deux autos écoles de Marange-Silvange ont été le plus souvent sollicitées.

Nous avons eu le plaisir aussi d'aider des jeunes dans des projets de voyage, d'école de danse, de Jazz, d'inscription au BAFA, de BSR et de matériel audiovisuel.

Une véritable réussite pour ces jeunes qui ont pu bénéficier de cette aide.

Pour l'année 2019, Coup de Pousse a permis le financement de **37 Permis de Conduire**, un véritable succès.

Le coup de pousse : pari gagné pour des jeunes en devenir d'autonomie !!!!!



Avis au public - Avis de mise à l'enquête publique : modification du plan local d'urbanisme

Par arrêté n°06/2020 du 16 janvier 2020, le Maire de Marange-Silvange a ordonné l'ouverture d'une enquête publique sur le projet de révision du Plan local d'urbanisme (PLU).

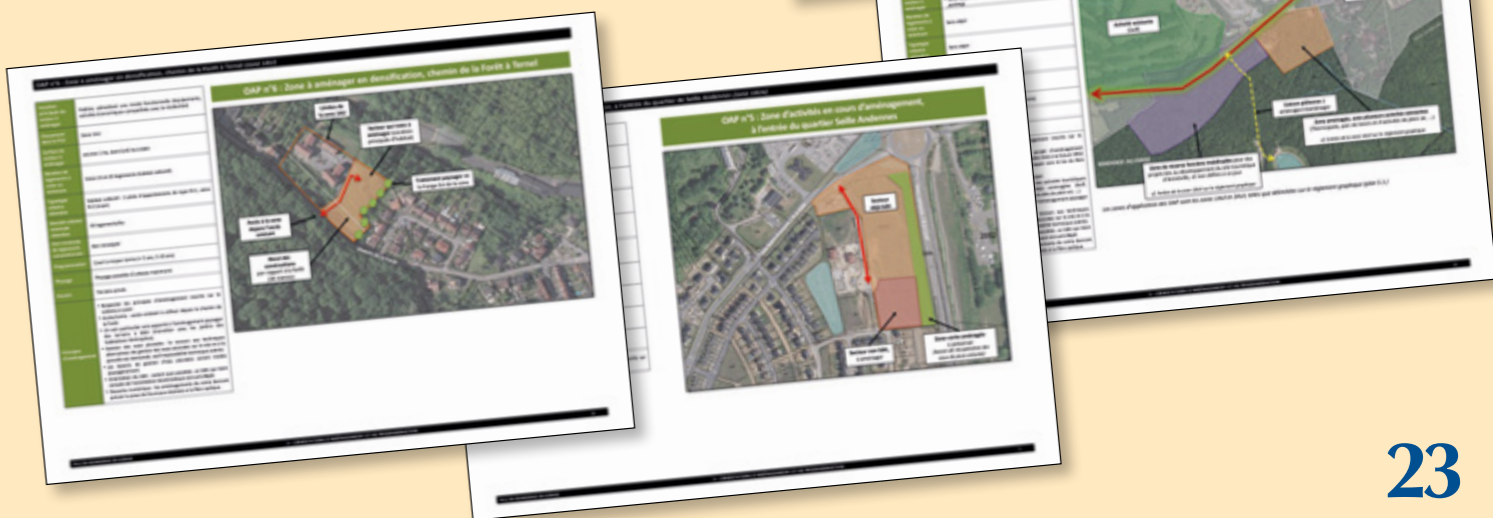
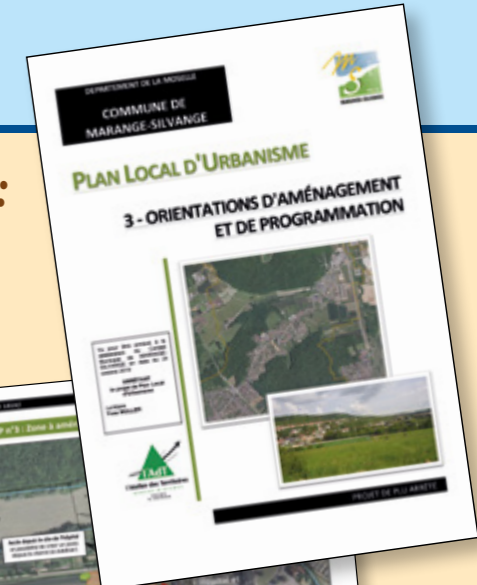
A cet effet, M. Jean-Claude BOULAY, Cadre de la Sidérurgie retraité, demeurant 13, rue des Mésanges, LONGEVILLE-LES-METZ (57050) a été désigné en qualité de commissaire enquêteur par le président du tribunal administratif de Strasbourg

L'enquête se déroulera à la mairie de Marange-Silvange, du 3 février au 4 mars 2020, aux jours et heures habituels d'ouverture.

Le commissaire-enquêteur recevra à la mairie :

- Mercredi 12 février de 17h30 à 19h30
- Vendredi 21 février de 9h00 à 11h00
- Mercredi 4 mars de 17h30 à 19h30

Pendant la durée de l'enquête, les observations sur le projet de modification du Plan local d'urbanisme pourront être consignées sur le registre d'enquête déposé en mairie. Elles peuvent également être adressées par écrit à l'adresse suivante : Mairie de Marange-Silvange – 12 rue de l'Abani – 57535 Marange-Silvange.



Marie-Claire Spanier



L'éducation et la jeunesse

Les activités du Club ados

Les ados se retrouvent au local à La Ruche, les mercredis après-midi de 14h à 17h et les vendredis de 18h à 20h.

Pendant les petites vacances (en dehors des vacances de Noël) sont organisés des centres ALSH ados.



« ATELIER BOXE ASSAUT EDUCATIVE » AU CLUB ADOS :

Le vendredi soir depuis le début du mois de Novembre, un intervenant spécialisé vient proposer cette activité à 16 jeunes âgés de 12 à 15 ans, majoritairement des filles, dans la salle de danse de La Ruche, de 18h à 19h.

Cet atelier a pour objectifs éducatifs de :

- Développer les ressources des ados
- Développement moteur (vitesse, coordination, rythme)
- Développement cognitif (mettre en œuvre des stratégies simples puis élaborées pour toucher le partenaire)
- Développement affectif (l'ado peut trouver une reconnaissance et une affirmation de lui au travers de cette pratique).

AUTRES ACTIVITÉS PARTICULIÈRES :

- Le mercredi 18 septembre, les ados ont partagé un moment fort avec les résidents du foyer Bernard Delforge, en participant à un super loto.
- Le vendredi 4 octobre, ils sont venus en Mairie pour voir l'exposition Manga organisée par la bibliothèque de Marange-Silvange, et échanger sur l'histoire du Manga avec le libraire et éditeur Xavier WACOGNE.
- Le dimanche 14 octobre, ils ont participé à la Marche d'Octobre Rose, organisée par le CCAS, pour le dépistage du cancer du sein. Auparavant, ils avaient préparé des rubans roses pour la Marche. Le jour J, ils étaient présents pour inviter les marcheurs à écrire un message et ils les ont accrochés dans l'arbre à souhait.
- Lors du centre pendant les Vacances d'Automne, le thème d'Halloween était à l'honneur : atelier cuisine, soirée terreur, lasergame outdoor...

L'EXPRESSION DES GROUPES POLITIQUES



Marange-Silvange en Mouvement Liste de Rassemblement et d'Entente Communale

Notre groupe a été sollicité pour faire paraître un article pour le 31 janvier 2020 dans ce bulletin, nous avons indiqué lors de la précédente édition que nous ne nous exprimerions plus pour être en conformité avec les règles de la communication en période électorale.

Nous limiterons donc notre espace d'expression à vous adresser tous nos vœux de bonheur et de santé pour cette année 2020.

Nous avons une pensée pour les plus faibles d'entre nous en souhaitant que 2020 leur apporte tout ce dont ils auront besoin et du réconfort.

Cette pensée pour les plus fragiles est d'autant plus nécessaire que notre modèle social est mis à mal avec toutes les mesures annoncées.

Ces mesures ne sont pas de bon augure non plus pour les plus jeunes d'entre nous, à qui on va demander de travailler encore plus longtemps et en leur laissant une planète malade.

Evidemment les responsables ne seront plus là pour l'annonce du verdict de leur condamnation pour non-assistance à planète en danger.

Daniel PIERRE

Responsable du groupe d'opposition
MARANGE-SILVANGE EN MOUVEMENT

Inaugurations dans les écoles

Chaque école de Marange-Silvange est maintenant dotée d'une plaque signalétique indiquant le nom de l'école et la devise de la République « Liberté, Egalité, Fraternité ». Au-dessus, ont été accrochés les drapeaux français et européens.

En même temps que l'inauguration de ces plaques, ont été inaugurées les nouvelles classes :

- la 10^{ème} classe à l'élémentaire Félix Midy
- la 5^{ème} classe à la maternelle La Rousse.

Un goûter a été offert aux enfants, parents délégués, enseignants, directeurs des écoles et élus présents.



Inauguration le 18/11/2019



Inauguration le 29/11/2019



Inauguration le 20/01/2020

INFOS UTILES

Résultat du recensement 2019

La population recensée en 2019 : **6 458**
 Dont : Ménages : **6 204**
 Communautés : **177**
 Personnes sans-abri ou résidant dans une habitation mobile terrestre : **77**



Devenez Ambassadeur de notre ville où que vous soyez ! Marange-Silvange connectée au monde !

Du bout du monde ou plus près de nous, participez à la vie de notre commune, restez reliés.

Faites une photo emblématique ou représentative du pays dans lequel vous êtes, mettez-vous en scène avec le chèche déployé de Marange-Silvange et transmettez-nous la photo !

- 1 - Vous partez en vacances à l'étranger
Avant votre départ : pensez à venir prendre un chèche personnalisé en mairie.
- 2 - Pour tous les Marangeois qui sont partis ou qui ont un proche actuellement à l'étranger
Transmettez-nous vos coordonnées ou celles de votre proche, nous vous (lui) ferons parvenir le chèche.



Famille PELLEGRIN Caorle - Italie



Famille Revelant - Lisbonne au Portugal



M. et Mme REVELANT Milan Duomo en Italie



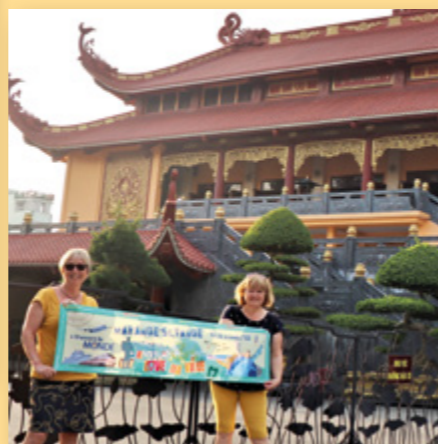
M. et Mme BALTU - New-York



Sophie MAILLOT et Régis SCHWEITZER Chicago



Didier RIGHETTO - Machu Picchu au Pérou



Mesdames MIGLIORINI et RANDAZZO à Ho Chi Minh (Saïgon) au Vietnam.



Angélique RIGHETTO - New-York



SINNIG et ROBERT - Islande

ÉTAT CIVIL Bonjour la vie

JANVIER 2019

Daniela CAMPAGNA JACQUES
née le 02/01/2019

Anna Martine Françoise BERNIER
née le 13/01/2019

Julia Adèle WILHELM
née le 19/01/2019

Juliette OBERHOFER
née le 21/01/2019

FEVRIER 2019

Simon VAUDCHAMP
né le 09/02/2019

Victoire Laure Léa SEVRIN
née le 11/02/2019

Eya SAIDI
née le 16/02/2019

Garance LOPES
née le 20/02/2019

Nahil BENADDI
né le 28/02/2019

MARS 2019

Ayla BARRUYER
née le 03/03/2019

Timothé DEBUIRE TALLET
né le 07/03/2019

Maxime FACINA
né le 08/03/2019

Romy KUBLER
née le 16/03/2019

Jennah OUHADDOU
née le 14/03/2019

Nino QUARTINO
né le 20/03/2019

Romane Camille Agnès BENMEDJAHED
née le 20/03/2019

Mélusine CLARY
née le 26/03/2019

Maël FROMONT
né le 27/03/2019

Adel ABABSA
né le 30/03/2019

AVRIL 2019

Maha SOUID
née le 13/04/2019

Tobias HOEHR
né le 26/04/2019

Nina RANGONI BERMAND
née le 28/04/2019

JUIN 2019

Laurine MATHIEU
née le 06/06/2019

Lysia FAUVAGE
née le 09/06/2019

Giulia MONTEIRO TIAGO
née le 18/06/2019

Olivia MORA
née le 25/06/2019

Lise Camille KUBLER
née le 28/06/2019

JUILLET 2019

Matthieu BANKA
né le 07/07/2019

Noémie SUEZ-PANAMA

née le 15/07/2019
Nolan MUSIALEK
né le 24/07/2019

AOÛT 2019

Leo POUPEAU
né le 31/08/2019

SEPTEMBRE 2019

Leiya OUADAH
née le 6/09/2019

Théa MANSARD
née le 21/09/2019

Noah GUILLEMET
né le 22/09/2019

OCTOBRE 2019

Lyanna SPECIA
née le 03/10/2019

Angelo AUBERTIN
né le 8/10/2019



Livio FALVO WASCHBURGER

né le 21/10/2019

Lisandro DA SILVA GONCALVES
né le 30/10/2019

NOVEMBRE 2019

Juliette PECHEUX
née le 5/11/2019

Jules NICODEME
né le 6/11/2019

Côme CURIEN
né le 8/11/2019

La Vie à 2



MARS 2019

Le 09 Kévin GORIUS et Andréa VECCHIO

Le 23 Julien LAURENT et Sarah REYMONNET

AVRIL 2019

Le 06 Jean KOWALCZYK et Rosanna MARCHETTA

Le 20 Robert ORNOWSKI et Michèle HOENEN

Le 20 Dylan PICAULT et Emmanuelle FIALET

MAI 2019

Le 04 Patrick MAIER et Diane ALT

Le 18 Olivier SCHÖNBERGER et Isabelle WINTERHALTER

Le 25 Jonathan DUMEZ et Evelyne MALHOMME

JUIN 2019

Le 08 Stéphane LEONI et Aurélie MELCARNE

Le 08 Nicolas VENET et Caroline BARTOLUCCI

JUILLET 2019

Le 06 Valdemar ALVES DOS SANTOS et Paola GOMES

AOÛT 2019

Le 24 Jordan SALAMONE-DRUELLE et Marie BRACH

Le 31 Damien BLANCHOT et Lisa MARCOT

SEPTEMBRE 2019

Le 14 Maxim BECKER et Farah BELKHIR

OCTOBRE 2019

Le 05 Giovanni MARIOTTI et Samia BENBACHA

Le 31 Claude MANGEON et Sandrine MACON

Au revoir, ils s'en sont allés

JANVIER 2019

Nicole RUFFENACH épouse CASTELAIN
décédée le 19/01/2019

Jean SIBER
décédé le 21/01/2019

Michèle SALERNO
décédée le 23/01/2019

Léna REINSCH
décédée le 19/01/2019

Vincent MIZZON
décédé le 28/01/2019

FEVRIER 2019

Pierre TRTICA
décédé le 07/02/2019

Charles CESSÉ
décédé le 15/02/2019

MARS 2019

Fausto BOMBARDELLI
décédé le 01/03/2019

Clarisse PEGORARO
décédée le 11/03/2019

Pietro LUCIANI
décédé le 13/03/2019

Jeanne WOJDYLA née GWÓZDZ
décédée le 19/03/2019

Geneviève MUSIOL née OPOKA
décédée le 22/03/2019

Bernard ZINS
décédé le 25/03/2019

MAI 2019

André AMADORO
décédé le 01/05/2019

Robert BRUCKER
décédé le 17/05/2019

JUILLET 2019

Jean-Claude BERNARD
décédé le 07/07/2019

Rosa DUSCH née SCHNEIDER
décédée le 11/07/2019

Alphonse ARGUELLO
décédé le 16/07/2019

Suzanne CAVALIERE née POEFINGER
décédée le 20/07/2019

Louis ROCK
décédé le 30/07/2019

AOÛT 2019

Henryk MAJKA
décédé le 02/08/2019

Yvette SCHMIDT née SERREDSZUM
décédée le 22/09/2019

Raimonda CANU née MANCA
décédée le 23/08/2019

Guy TROUILLOT
décédé le 30/08/2019

Marie-Rose RYCHTER née VEZZARO
décédée le 24/08/2019

SEPTEMBRE 2019

Jeanne MANGIN
décédée le 13/09/2019

Robert BERTRAND
décédé le 15/09/2019

OCTOBRE 2019

Annette SEEL épouse ERARD
décédée le 21/10/2019

NOVEMBRE 2019

Serge STRAUSS
décédé le 14/11/2019



Georges KOENIG
décédé le 17/11/2019

Gérard MIHICIC
décédé le 28/11/2019

DECEMBRE 2019

Julien TUZI
décédé le 12/12/2019

Faites-nous parvenir la photo :
Par mail à : accueil@mairie-marange-silvange.fr
ou par courrier à :
Mairie de Marange-Silvange
Rue de l'Abani - 57535 MARANGE-SILVANGE
Nous publierons votre photo sur le site de notre ville de cœur

Fête de la
MUSIQUE

2020

en première partie
ANTON ROMAN

MARANGE SILVANGE

GENERATION
ABBA

WORLD TOUR
ABBA SHOW



LE MEILLEUR SHOW D'ABBA DEPUIS ABBA !

PLUS DE 3 MILLIONS DE SPECTATEURS DANS LE MONDE

LE SAMEDI 20 JUIN 2020
A MARANGE SILVANGE

Concert GRATUIT

